

**Étaient présents :**

Véronique BAUDIN  
Alain CARRÉE  
Agnès CHAPUIS  
Hervé CHODORGE  
Claire DE FARIA  
Danièle DELCOURT  
Hubert GAIN  
Nathalie GATESOUS  
Bernard GOUTTEFARDE  
Anne HANQUIER  
Jean LEONETOUT  
Catherine PALLADITCHEFF  
Nathalie PINTO  
Michelle RUSTICHELLI  
Jacques TOURNAYRE

**Étaient excusés :**

Roger BOESCH  
Muriel CLÉMENT-DEBRUYNE  
Bruno DELATRE  
Myriam KRIKORIAN  
Geneviève LEVRON-DELOSTAL  
Philippe MARCEL  
Valérie PAPARELLE  
Dominique ROUANET  
Snejana WALZ  
Frédérique YONNET

**Equipe FEHAP:**

Florence LEDUC  
Marion BIJU  
Marie-Laure LAGANDRÉ  
Sandra LUCIANI

**Invités FEHAP :**

Laurent PERAZZO  
Sylvie AMZALEG

**Introduction**

Le Conseil d'administration a désigné le 4 juillet 2012 la nouvelle composition de la Commission formation. Alain Carrée président de la Commission, accueille les nouveaux membres en rappelant qu'ils sont désignés pour deux ans (renouvelable par le Conseil d'administration, cf. Article 14 du règlement intérieur adopté en assemblée générale extraordinaire le 13 novembre 2007).

**Point n°1 : Les travaux de la Commission Formation**

**A- Bilan sur les commissions et les groupes de travail antérieurs**

**Éléments de contexte**

Le Réseau des organismes de formation FEHAP compte aujourd'hui 40 organismes adhérents. Il a permis un réel travail de fond, de réflexion, de mise en commun et une lisibilité sur l'offre de formation. Une stratégie très importante pour la FEHAP qui souhaite s'identifier par rapport à ses concurrents.

Les groupes de travail de la commission formation ont permis de croiser les sujets qui touchent l'actualité, ils ont rapporté un bon rapport global auprès des membres.

**B- Objectifs et organisation des prochaines commissions et groupes de travail**

**Éléments de contexte**

La Commission formation doit déterminer ses propres objectifs pour les années à venir (position politique, ses représentations dans les instances paritaires...) et adopter une position d'influence lorsqu'il est question de formation. La présence des membres de la Commission en région est alors indispensable.

## Eléments de discussion

Les membres ont souhaité approfondir certains champs de travail des précédents groupes mais aussi se tenir au plus près de l'actualité.

Les thèmes qui seront abordés sont :

- Le DPC, la première réunion a ciblé les grands axes (mise en place de l'OGDPC) il faut donc continuer à travailler sur ce sujet,
- Le Fonds d'intervention : « Comment faire évoluer les dispositifs pour 2014 »,
- Les enjeux stratégiques de la formation,
- Les formations de l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants,
- Le CIF, amélioration du dispositif.

## Eléments de conclusion

Les groupes de travail seront programmés sur le second semestre 2012 ainsi que sur le premier semestre 2013.

Les membres de la Commission Formation recevront un mail leur permettant de s'inscrire dans les divers groupes de travail.

## Point n°2 : Offre de formation

### **A- Centre de formation FEHAP**

## Eléments de contexte

Marie-Laure Lagandré responsable pédagogique en charge du centre de formation FEHAP, présente le catalogue d'offre de formation 2013. Elle fait le point sur les améliorations de certaines formations notamment la partie sur le Droit du travail. D'autres formations ont été réajustées pour mieux répondre aux besoins des stagiaires.

La formation sur l'encadrement intermédiaire a été mise en exergue, un groupe de travail issu de la Commission Formation sur ce thème a aidé à aboutir le projet de formation.

## Eléments de discussion

Les membres sont satisfaits du travail réalisé par l'équipe formation, cependant ils ajoutent l'importance des cv des intervenants, à leurs yeux cela pourrait ajouter une plus-value au catalogue.

## Eléments de conclusion

L'offre de formation va évoluer, l'équipe formation et l'équipe communication sont en lien afin d'améliorer le design et l'aspect pratique du catalogue pour 2014.

## **B- Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants**

### Eléments de contexte

Florence Leduc fait également un point sur l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants (IFSCD), qui a fêté son 10<sup>ème</sup> anniversaire l'année dernière. Comme nous l'avions déjà évoqué c'est désormais Didier-Rolland Tabuteau qui succède à Hélène Gisserot. Il préside le Conseil d'Orientation et le Conseil Scientifique.

### Eléments de discussion

L'IFSCD connaît une évolution sensible, et intéresse de plus en plus d'encadrement intermédiaire. L'encadrement intermédiaire à un besoin d'accompagnement individualisé (construction de leur projet, orientation vers des universités partenaires). L'IFSCD peut leur apporter cet encadrement, et accompagne les directeurs dans la construction de leur parcours.

Par ailleurs la FEHAP souhaite proposer de la formation continue dans le cadre de l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants, penser des formations à haute valeur ajoutée qui permettent à ces directeurs de venir à la FEHAP pour « mutualiser », pour partager sur des situations managériales. Ce séminaire expérimentale est appelé « séminaire atelier » en lien avec Marc Brémond, un des professeurs associés.

L'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants est en train de penser une formation destinée aux directeurs, directeurs généraux et présidents, afin qu'ils puissent se retrouver à la FEHAP.

La FEHAP s'est également fixée plusieurs objectifs :

- Elargir les partenariats universitaires pour construire des projets communs visant à alimenter la formation continue à des cadres dirigeants.
- Créer pour les cadres dirigeants salariés et bénévoles un programme de formation continu à haute valeur ajoutée.
- S'ouvrir au partenariat international : Anne Laude a été sollicitée par la FEHAP pour être le professeur associé aux relations internationales dans le cadre de l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants. Il s'agit plus particulièrement de creuser la place et la spécificité du secteur privé non lucratif en Europe.
- Réfléchir au développement du réseau de chercheurs qui a été initié en 2010, la FEHAP repère à la fois des travaux intéressants dans le secteur mais aussi encourage des travaux de recherche sur des thématiques intéressants le secteur et avec la dimension privée non lucrative.

## **Point n°3 : L'institut Motricité Cérébrale**

### Eléments de contexte

Laurent Perazzo adjoint de direction dans le secteur social et médico-social intervient sur

l'opportunité d'un partenariat entre l'Institut Motricité Cérébrale et la FEHAP. Il présente également le pré-programme de la formation « Construire un accompagnement de qualité pour les personnes atteintes de paralysie cérébrale » que met en œuvre l'Institut Motricité Cérébrale.

### Éléments de discussion

Les membres trouvent le contenu du programme intéressant mais beaucoup trop dense, par rapport au nombre d'intervenants et de points proposés, cela ressemble davantage à un colloque. Il serait donc souhaitable de le réorganiser soit en allongeant la formation sur 2 jours, soit en réduisant le contenu.

### Éléments de conclusion

Le partenariat entre l'IMC et la FEHAP représente un potentiel intéressant, il est nécessaire de relayer l'information auprès des établissements concernés et de faire remonter les remarques des membres à l'Institut Motricité Cérébrale.

## Point n°4 : Les négociations

### **A- Point sur la négociation de la CCN51**

#### Éléments de contexte

Sylvie AMZALEG Directrice des Relations du travail fait un point sur la négociation de la CCN51 et sur la recommandation patronale du 4 septembre 2012 (cf. documents joints).

### **B- Point sur les accords de branche relatifs à la formation**

#### Éléments de contexte

La loi de novembre 2009 a restructuré le paysage des OPCA et redéfinit leur rôle, leur fonctionnement. Le seuil de collecte permettant aux OPCA de continuer leurs missions doit être au minimum égal à 100 millions d'euros.

La négociation de l'accord de branche relatif à l'OPCA a permis d'apporter davantage de souplesse sur les modalités de fonctionnement d'UNIFAF. Cet accord a été signé par 4 organisations syndicales sur 5.

Désormais le montant de la contribution obligatoire à verser à UNIFAF pour le plan de formation, passe de 65% à 70%. En contrepartie, les employeurs peuvent se faire rembourser les salaires et charges directes des salariés qui vont en formation. (et non le salaire de remplacement).

Les partenaires sociaux ont créé une commission paritaire d'harmonisation qui est chargée de veiller à la cohérence des pratiques d'UNIFAF dans l'application des dispositions légales et conventionnelles. Alain Carrée a été désigné par la FEHAP pour être un des 10 administrateurs de cette commission.

Par ailleurs, l'accord met en place des modalités de gestion administrative qui favorise une approche par projet et non plus par dispositif de formation.

### Éléments de discussion

Les membres souhaiteraient être davantage éclairés sur la gestion des CIF, notamment sur l'amélioration des dispositifs. Ils aimeraient porter la réflexion sur ce sujet.

### Eléments de conclusion

Un groupe de travail sur le CIF va être prochainement programmé.

## Point n°5 : Point sur l'activité d'UNIFAF

### **A- Décisions du CAP UNIFAF**

#### IGAS : mission de contrôle et d'évaluation d'UNIFAF.

Dans le cadre du programme d'activité de l'inspection générale des affaires sociales, une mission de contrôle et d'évaluation a été diligentée envers UNIFAF. Ce contrôle prévu d'octobre à décembre portera sur l'activité 2009 – 2010 et 2011 et pourra s'étendre au-delà si des investigations plus longues s'avèrent nécessaires.

A l'issue du contrôle, un rapport sera adressé au service d'UNIFAF qui pourra faire valoir des arguments contradictoires.

#### Fonds d'intervention 2012.

La situation au 31 août 2012 montre encore des fonds disponibles sur fonds d'intervention. Les adhérents de la FEHAP sont invités à utiliser le fonds d'intervention pour financer leurs projets de formation.

#### Le Dispositif de soutien de la branche à la VAE.

Afin de favoriser le développement de la DSB VAE des qualifications sociales et médico-sociales, le CAP décide que la totalité des frais relatifs à la formation de la DSB VAE 8 diplômes serait pris en charge sur le FI (frais pédagogiques, frais annexes et salaires) et ce, dans la limite de l'enveloppe allouée à ce dispositif.

Cette décision est d'application immédiate avec effet rétroactif pour les dossiers reçus en DRP UNIFAF mais non encore instruits.

#### L'enquête emploi 2012.

La participation à l'enquête emploi 2012 est moins importante qu'en 2007.

Au 11 septembre, la DRED recense 61,5% de répondants.

Les derniers éléments récoltés laissent présager l'atteinte d'un taux de réponse de 66% à 67%

### **B- Rencontre avec nos représentants en DRP UNIFAF**

La rencontre qui était initialement prévue le 25 octobre 2012 a été reportée au 22 janvier 2012 suite à un préavis de grève lancé par la SNCF.

Plusieurs points sont à l'ordre du jour :

- Présentation du Directeur Général, Monsieur Jean-Pierre DELFINO qui a récemment

pris ses fonctions au siège d'UNIFAF

- La rationalisation des coûts
- Points sur les accords formation / OPCA
- Axes de travail pour l'année 2013

### **Point n°8: Calendrier**

**⇒ La prochaine Commission Formation se déroulera le 30 janvier 2013**

	Date d'échéance	Réaliser par	Validé par	Etat
<b><u>1/ Envoyer le compte-rendu :</u></b>				
- de la commission formation à ses membres.....	Début novembre	SL/MB	FL	En cours
<b><u>2/ envoyer :</u></b>				
- les notes de séance relatives aux CAP UNIFAF.....	continu	MB	FL	continu
- la note sur les orientations politiques de la FEHAP en termes de formation	début nov.	MB	FL	Fait
<b><u>3/ Informer les membres de la commission formation:</u></b>				
- sur les évolutions du projet d'un réseau de formation.....	Continu	FL / MB	FL	Continu
- sur le suivi de l'enquête emploi 2012.....	Continu	FL/MB	FL	Continu
- sur le partenariat avec UNAFORIS.....	Continu	FL/MB	FL	Continu
- veille juridique des textes sur le DPC .....	Continu	MB	FL	Continu
<b><u>4/ Organiser un groupe de travail sur :</u></b>				
- le CIF (amélioration du dispositif).....	A définir	SL	FL	A finaliser
- le Fonds d'Intervention .....	A définir	SL	FL	A finaliser
- les enjeux stratégiques de la formation .....	A définir	SL	FL	A finaliser
- le DPC.....	A définir	SL	FL	A finaliser
- la formation continue pour l'IFSCD .....	A définir	SL	FL	A finaliser

**Compte-rendu**

Rédigé par : Sandra LUCIANI le 25/10/2012

Validé par : Florence LEDUC le 13/12/12